

Un embâcle provoque l'interruption de la circulation sur le fleuve Saint-Laurent

Publié le mardi 22 janvier 2019 à 23 h 17



Des brise-glace sur le fleuve Saint-Laurent Photo: Environnement et Changement climatique Canada/Philip Mann

Le froid et la neige des derniers jours ne causent pas seulement des problèmes sur les routes du Québec. La formation d'un embâcle sur le fleuve Saint-Laurent force la Garde côtière du Canada (GCC) à interrompre la circulation maritime, entre le haut du lac Saint-Pierre et Montréal.

Dans une série de tweets publiés mardi soir, la Garde côtière explique que la température glaciale des derniers jours a causé la formation d'un embâcle sur le lac Saint-Pierre. Trois brise-glace sont en opération pour rétablir le libre passage des glaces et ainsi prévenir des inondations.

L'organisation diffusera des mises à jour aux 12 heures ou dès qu'elles seront disponibles.

Le contrôle des inondations est la priorité de nos opérations de déglacage, ainsi que la réouverture de la voie maritime.

Garde côtière du Canada, sur Twitter

La situation a déjà des conséquences dans la région de Sorel-Tracy.

La Société des traversiers du Québec indique sur son site Internet que le service entre Sorel-Tracy et Saint-Ignace-de-Loyola est annulé jusqu'à nouvel ordre en raison « des conditions de glace difficiles ».

La Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) et les Armateurs du Saint-Laurent ont indiqué par voie de communiqué que la température glaciale des derniers jours a également mené à la formation d'un embâcle, qui s'étend sur 13 km à la hauteur de l'île aux Barques, sur le lac Saint-Pierre.

Des brise-glace en demande

Les Armateurs du Saint-Laurent ont dénoncé le manque de brise-glace sur le Saint-Laurent. Ils somment le gouvernement fédéral de doter la Garde côtière du nombre de brise-glace « nécessaire et en état de maintenir le chenal de navigation ouvert en tout temps », « afin de maintenir le bon fonctionnement de l'économie » et d'assurer la sécurité de la population.

Tous les intervenants de l'industrie maritime réclament depuis des années que des investissements soient faits dans le renouvellement de la flotte.

Martin Fournier, directeur général, Armateurs du Saint-Laurent

Ils demandent également à ce qu'Ottawa dote la Garde côtière de brise-glace neufs.

L'association qui représente les intérêts des armateurs domestiques soutient que « les conditions météorologiques qui ont mené à cette situation étaient prévisibles » et déplore que la Garde côtière eût « adopté une gestion réactive plutôt que proactive ».

La présidente directrice générale de la SODES, Nicole Trépanier, a peur pour sa part que si une situation similaire se produisait en même temps ailleurs au Québec, « on est en droit de s'interroger sur la capacité d'intervention [...] et comment seraient gérés deux événements simultanés ».

Le port de Montréal est pour l'instant peu touché par la situation. Seuls trois ou quatre navires qui devaient partir sont retenus à quai. La direction du port suit toutefois la situation de près.